



L'Association Sportive (A.S.) du lycée Jean Moulin est le lieu privilégié :

- ▶ de rencontres
- ▶ d'échanges
- ▶ de plaisirs partagés entre les élèves des différentes classes

Elle permet aux élèves internes de vivre d'excellents moments de convivialité.



Adhérer à l'A.S. du lycée Jean Moulin c'est participer à des activités physiques en dehors des heures d'Education Physique et Sportive (E.P.S.) obligatoires

Dans le prolongement de l'E.P.S, les élèves pratiquent des activités physiques animées par les enseignants d'E.P.S. le mercredi après- midi à partir de 13h30.



On peut choisir de pratiquer en loisir ou en compétition.

Une autorisation parentale est obligatoire.

Les activités les plus pratiquées à l'A.S. sont le futsal, le basket, le handball, le badminton, le VTT, la musculation et le fitness. Vous pouvez en proposer d'autres !

La licence permet de pratiquer toutes les activités.

Tarif de 10 euros

